



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Jeunesse et sports : personnel

Question écrite n° 14585

#### Texte de la question

M Xavier Dugoin appelle l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargé de la jeunesse et des sports, sur la question des indemnités de sujétions spéciales des inspecteurs de la jeunesse, des sports et des loisirs. Cette demande dont il a déjà eu à connaître trouve sa justification dans le fait qu'à l'instar des cadres placés sous leur autorité les inspecteurs manifestent une disponibilité obligée, hors du cadre, d'aide technique ou de promotion des projets ministériels auprès des élus et des responsables de la vie associative. En conséquence, il lui demande dans quels délais il compte apporter une réponse à cette requête.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Dans le cadre des travaux actuellement menés au sein du secrétariat d'Etat chargé de la jeunesse et des sports, en vue d'une réforme des textes statutaires régissant les personnels d'inspection, il est envisagé de reconsidérer le régime indemnitaire de ces fonctionnaires, pour tenir compte des contraintes professionnelles et de la disponibilité que requièrent leurs missions. Les départements ministériels concernés seront consultés à cette fin.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Dugoin Xavier](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14585

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'Etat

**Ministère interrogé :** jeunesse et sports

**Ministère attributaire :** jeunesse et sports

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 juin 1989, page 2757